

SERVICES À LA PERSONNE ET PROPRETÉ

Auxiliaire de vie : débuter dans le métier

À définir selon le parcours

Présentiel

Acquérir des repères pour accompagner les actes du quotidien, respecter l'autonomie et transmettre les observations utiles dans le cadre de son rôle.

CADRE DE LA FORMATION

Programme sur demande

Dates, tarif et organisation précisés sur proposition.

Objectifs pédagogiques

01 Décrire son rôle et les relais de l'équipe.

02 Adapter une activité aux capacités exprimées.

03 Identifier les risques d'un domicile.

04 Rédiger une transmission observable.

Public concerné

Personnes découvrant l'accompagnement à domicile et l'aide à la vie quotidienne.

Prérequis

Comprendre les consignes et échanger avec une personne accompagnée ; positionnement avant le parcours.

Méthodes pédagogiques

Apports ciblés à partir des références et des situations professionnelles étudiées. Démonstrations, exercices progressifs et retours argumentés sur les productions. Étude de cas finale avec observation des décisions et correction commentée.

Modalités et délais d'accès

Positionnement et dossier. Accès estimé sous 2 semaines après validation, selon disponibilités.

Tarif et organisation

Sur devis. Dates, horaires, lieux et effectif précisés avant inscription.

Équipe pédagogique

Formateur spécialisé ; identité et profil transmis avant inscription.

Suivi de l'exécution

Émargement ou connexions, exercices, évaluations et bilan final.

Handicap et accessibilité

Adaptations à étudier avec le référent handicap. Contact PLURIEL ci-dessous.

Indicateurs de résultats

Satisfaction : 100 % (global PLURIEL).
Nombre de stagiaires : Prochainement.

PARLONS DE VOTRE PROJET

06 68 62 40 73 **contact@plurielformations.com**

15 rue Henri Sainte-Claire Déville, 60550 Verneuil-en-Halatte

PLURIEL - SIRET 85304237200039 - TVA FR87853042372

Auxiliaire de vie : débuter dans le métier

Jeux de rôle, étude de situations de vie quotidienne et rédaction de transmissions ; apprentissages centrés sur la posture et la sécurité au domicile.

01 Comprendre la posture professionnelle

- Fiche de mission, projet d'accompagnement et articulation avec les proches et professionnels.
- Consentement, intimité, habitudes de vie et participation aux décisions.
- Limites non médicales : ne pas établir de diagnostic, modifier une prescription ou improviser un acte de soin.

MISE EN PRATIQUE

Analyser trois demandes d'un proche et expliquer ce qui relève de la mission, du consentement ou d'un relais professionnel.

02 Accompagner les activités quotidiennes

- Choix des tâches faites par la personne, réalisées ensemble ou nécessitant une aide prévue.
- Organisation du logement, courses et repas selon les consignes connues, goûts et besoins exprimés.
- Repérage de difficultés inhabituelles pendant les repas ou déplacements et recours au responsable ; absence de prescription de régime ou de geste thérapeutique.

MISE EN PRATIQUE

Construire avec un bénéficiaire fictif l'organisation d'un repas et des tâches d'entretien, en explicitant sa participation.

03 Prévenir les risques et observer les changements

- Encombrement, éclairage, matériel, produits et organisation des déplacements.
- Prévention des efforts : espace suffisant, aides prévues et refus des portages improvisés.
- Changements factuels d'activité, d'appétit, d'humeur ou de comportement ; traitement de l'alerte suivant l'organisation du service.

MISE EN PRATIQUE

Analyser un scénario de domicile, proposer des aménagements à faire valider et préparer une alerte factuelle.

04 Communiquer et transmettre pour assurer la continuité

- Écoute, langage adapté, reformulation et prise en compte d'un refus.
- Cahier de liaison ou outil prévu : faits utiles, action réalisée, heure et destinataire.
- Désaccord, inquiétude ou suspicion de maltraitance : ne pas rester isolé et suivre les voies de signalement du service.

MISE EN PRATIQUE

Jouer une situation de refus puis rédiger une transmission et présenter le relais choisi.

Matériel et conditions de pratique

- Fiches de mission et de liaison anonymisées, scénarios de domicile et supports d'aide à la communication.
- Matériel d'entretien et de repas pédagogique ; exercices sans acte médical ni transfert réel de personne dépendante.

Documents de fin de formation

- Organisation d'une intervention favorisant l'autonomie.
- Fiche de repérage et transmission factuelle.
- Attestation de compétences et certificat de réalisation selon la participation et les évaluations.

Positionnement initial

- Questions sur les limites du métier et analyse d'une situation d'accompagnement quotidien.

Évaluation finale

- Préparer une intervention, gérer une difficulté relationnelle puis transmettre un changement observé.

Critères d'acquisition

- La personne participe aux choix et son refus est pris en compte.
- Les risques et limites du rôle sont identifiés.
- La transmission distingue faits, actions et relais.